

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE JOLIOT CURIE élémentaire
Judi 5 novembre 18h30 – 20h30



LA VIE DE L'ECOLE

PARENTS (RPE) : Présents : Mme BIGNON, Mme CABY, Mme CUPIF, Mme FERNANDEZ-VARELA, Mme POULAIN, Mme SOUBIRAN, Mr OZKAN, Mme GAUTHIER, Mme SENOUCI, Mme LACOUT, Mme SENOUCI, Mme AUBRY.

PARENTS (RPE) : Absents excusés : Mme GILLIER, Mme DIMATTEO, Mme FLECHIER-LLALE, Mme CHASLIN

ENSEIGNANTS : Mme ALLONNIER (CPA), MME DOUXAMI (CPB), Mme WAHL (CP-CE2), Mme BREBANT (CE1A), Mme BERGER (CE1B), Mme CREFF (CE2B), Mme KARDAS, Mme GARNIER (CE1A), Mme JURICIC (CM1A), Mme QUARESMA UNES (CM1-CM2). Mr CHALOPIN (Maitre G), Mme BLUMBERG (Directrice),

DDEN : Mme LENFANT (absente excusée)

POUR LA MAIRIE : Mme ORLANDO, Mr CHEVRIE

TRAVAUX POUR LA NOUVELLE ECOLE

Présentation par Mr LEGRAND (architecte) du phasage pour les travaux **du** **groupe scolaire JOLIOT CURIE**

Mr LEGRAND : architecte du projet – présentation des dates de lancement des travaux

Mme DUBOIS : Responsable de l'enseignement

Mr GAILLOT : Directeur général des services

- Extension école R+2
- Structure bois, terre cuite sur l'extérieur
- Vitrage coloré sur escalier
- Agrandissement de la salle de restauration maternelle et élémentaire ainsi que les salles annexes pour les activités extra-scolaire.
- Eclairage naturel

Planning :

- **Première Année** : construction de l'école maternelle pendant 1 an.

Le début des travaux est prévu en décembre 2015 et la livraison en décembre 2016

- **Deuxième Année** : 4 ou 5 phases sur la partie élémentaire début décembre.2016 pour une livraison en août 2018

Des parties de circulation seront fermées en circulation verticale pour permettre les travaux

- **Phase 1** maternelle : le rez-de-chaussée + r1 +r2 de l'école maternelle prendra une partie de la cour de l'école élémentaire pour les installations de chantier.
- **Phase 2** élémentaire : installation du chantier. Entrée élémentaire gardée.
- La progression se fera d'Ouest en Est

Les classes élémentaires, installées en maternelle, seront déménagées en conciliant maternelle et élémentaire avec les classes construites.

- **Phase3** : rez-de-chaussée puis étage

Les clôtures de chantier évolueront avec le chantier afin de délimiter les cours de récréation.

- Phase 4 : toute la partie centrale sera démolie dont la salle de restauration pour une construction neuve en maternelle et une autre en élémentaire. Une cantine provisoire sera installée dans une autre partie des locaux

QUESTIONS :

Circulation des enfants et du personnel ?

Architecte: une commission de sécurité passe pour valider les plans et la circulation. Une boîte aux lettres sera mise à disposition pour les questions de l'école – la vie de l'école sera perturbée surtout au niveau de la phase 3 avec pôle de restauration déplacé.

L'architecte sera présent au moins une fois par semaine sur le site pour répondre aux éventuelles questions.

Déplacement des classes et déménagements successifs ?

Une aide est demandée à la mairie pour l'organisation pratique, car cette situation mobilise beaucoup les enseignants. Demande que les infos arrivent suffisamment tôt pour pouvoir anticiper les déplacements et les déménagements.

Des salles de cours sont-elles prévues dans les préfabriqués ?

A ce jour, non, mais il faudra voir en fonction des effectifs. Option prévue en fonction des besoins.

Communication quand le bâtiment élémentaire sera coupé en deux ?

Seule la circulation extérieure sera prévue. Il n'y aura pas de passage entre l'élémentaire et la maternelle durant les travaux.

Où vont être « relogées », les deux classes élémentaires, qui sont actuellement situées sur les locaux de la maternelle ? Y-a-t-il une possibilité en maternelle dans un premier temps ? Des sanitaires pour plus grands, sont-ils prévus ?

Architecte : oui, sanitaires intérieurs et extérieurs

Le CML sera intégré dans les nouveaux locaux, un pour la maternelle et un pour l'élémentaire.

Combien de classes possibles, à terme, pour ce projet ?

- 15 classes en élémentaire
- 9 en mater

Mme Dubois : les enseignants et parents seront concertés lors des réunions à venir.

Mme Blumberg : l'équipe enseignante est informée et consultée depuis le début du projet. Nous remercions la mairie pour ce fonctionnement et apprécions de pouvoir poursuivre ainsi. Effectivement, en tant qu'usagers, nous pouvons alerter assez concrètement sur les applications pratiques de certains choix opérés.

LA VIE DE L'ECOLE

○ RESULTATS DES ELECTIONS

14 représentants et suppléants

■ 360 Inscrits

■ 167 votants

- 14 bulletins nuls
- 153 exprimés = 46,39 % de participation

- **STRUCTURE DE L'ECOLE ET COMPOSITION DES CLASSES**

250 élèves attendus, 236 inscrits.

Fin juin 2015, de nombreux départs se sont décidés tardivement, voire en début d'année scolaire, ce qui explique l'écart important avec nos prévisions d'effectifs.

Nous rappelons que nous ne faisons plus partie de la carte des écoles de l'éducation prioritaire depuis cette année : toutefois, une vigilance particulière a été demandée pour nos effectifs, en respectant la règle préalable de 25 enfants en moyenne. C'est un critère important qui oriente les choix d'ouverture de classe dans l'école.

Nous ouvrons une dixième classe cette année.

L'équipe a choisi de constituer des classes de CP avec des effectifs allégés.

Les classes de cycle 3 sont, de ce fait, très chargées. Aussi, nous avons pensé une organisation pédagogique de façon à ce que ces enfants puissent travailler également en petits groupes.

30 élèves sont attendus en plus l'année prochaine. Nous dépasserions ainsi la moyenne de 25 élèves par classe.

Notre effectif actuel : 231 élèves.

CPA = 18 élèves, CPB=17 élèves, CPC = 17 élèves, CE1A = 24 élèves, CE1B = 24 élèves, CE2A = 26 élèves, CE2B = 25 élèves, CM1A = 29, CM1-CM2 = 24, CM2 = 27

- **VOTE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

A revoter lors du conseil d'école :

- ***Matériel personnel (raquettes de ping-pong) apporté par les élèves (demande des parents)***

Aux différents moments du périscolaire : les raquettes sont autorisées.

Règle à préciser pour les temps scolaires. Constat : Pas les mêmes pratiques selon les classes.

ECOLE : L'école confirme les règles sur le matériel collectif. Il est mis à disposition pour chaque classe, raquettes également. Chaque classe bénéficie d'un créneau sur la semaine. Le matériel personnel n'est pas admis. Cela permet de réguler le nombre d'enfants qui jouent. De plus, celui-ci est proposé en nombre suffisant pendant les récréations. Sur le temps scolaire : pas de matériel personnel et supplémentaire.

Après discussion avec l'équipe du CML le matériel personnel est admis le matin et le soir mais il y a un « flottement » sur les usages pendant le temps de cantine.

Les parents peuvent se rapprocher de l'équipe du CML à ce sujet

Autres points du règlement abordés (école) :

- ***Le retard*** : jusqu'à l'année dernière, un parent devait accompagner son enfant s'il arrivait en retard. Avec Vigipirate, les parents ne peuvent plus rentrer dans l'école sans autorisation préalable.
- ***Rappel des horaires de rentrée et de sortie*** :

Les élèves arrivent à 8h20 car la classe commence à 8h30.

Après 8h30, un billet de retard est collé dans le cahier de correspondance de l'enfant et doit être signé par les parents. Ce billet est un élément objectif de discussion possible si nous notons des retards répétés.

Il est à noter que les enfants qui arrivent en retard ne sont pas toujours responsables de ce retard et ils ne peuvent pas être réprimandés à ce sujet.

Cependant ce billet de retard est un moyen pour que « parents et enfant » se mobilisent afin de respecter le règlement et donner de bonnes habitudes à l'enfant.

Pas de remise en question des billets de retard, ils sont nécessaires pour réguler.

La classe se termine à 16h donc les élèves ne peuvent pas être sortis de l'école à 16h.

La sortie est organisée A PARTIR de 16h sur un créneau de 10 minutes.

- ***Sorties sur le temps scolaire (médicales et para médicales)***

Sorties acceptées mais à l'arrivée et au retour des enfants, les personnes doivent se présenter pour prévenir de leur présence et accompagner leur enfant jusque dans la classe.

VOTE A L'UNANIMITE

- **BUDGET : CREDITS MUNICIPAUX ET COOPERATIVE**

Crédits mairie : 10 932,50 euros pour l'école, dont une dotation pour 255 élèves pour le budget fonctionnement (32 euros/enfant). Le budget général permet également l'achat d'ouvrages, de logiciels pour le TNI, de matériel pour les jeux....

Coopérative école :

Nous avons débuté l'année 2014-2015 avec 4713.01 euros

En fin d'année, l'argent gagné grâce à la tombola a été volé, dans le bureau de la Directrice + son appareil photo personnel. Une déclaration a été faite aux assurances. Nous attendons pour le moment une éventuelle indemnisation.

Nous avons actuellement 7525.25 euros sur le compte bancaire. (Début exercice 2015-2016)

Les appels pour la coopérative ne sont faits qu'une seule fois dans l'année, en février.

Chaque année, les enseignants disposent de 10 euros par enfant pour financer leurs différents projets de classe (2350 euros seront ainsi redistribués dans les classes)

Cinéma : 1 cinéma sera offert/ élève soit 587.50 euros.

2 728 euros seront ainsi distribués en plus d'autres projets à venir pour l'ensemble de l'école : brunch, fête de fin d'année...

Apports : sacs photo, et dans une moindre mesure la fête de fin d'année.

Les RPE lancent l'opération « t'as ton sac » = des sacs en toile seront proposés cette année. Les dessins des enfants seront regroupés par niveau car il n'est pas possible de mettre plus de 100 dessins /set.

Les commandes se feront par enfant pour faciliter la gestion. Des fiches explicatives ont été transmises via le cahier de correspondance de chaque élève.

○ **LES PHOTOS INDIVIDUELLES**

Une carte a été collée dans le cahier jaune : les informations inscrites permettent de commander et régler les photos individuelles : adresse mail, mot de passe et un code personnel.

Les familles qui ne possèdent pas d'ordinateur ou ne souhaitent pas payer en ligne : à adresser via le cahier jaune. Ces commandes devront être traitées une à une par les enseignants ensuite : nous demandons aux familles, si possible, de privilégier l'achat en ligne.

Livraison des commandes à l'école, avant Noël.

○ **EXERCICE D'EVACUATION**

Un exercice a eu lieu le jeudi 16 octobre. Notre temps d'évacuation a été de 3'35 ''.

Une classe se trouvait au gymnase. Les classes de CM2 et CM1-CM2 se regroupent côté maternelle car elles sont placées dans l'autre aile du bâtiment.

Nous avons obtenu la clé en métal demandée et il est plus aisé de réarmer le système.

○ **EXERCICE PPMS**

Plan Particulier de Mise en Sécurité : confinement dans le bâtiment.

Plessis : mise en condition pour une violente tempête.

Un exercice départemental est programmé pour le 19 novembre entre 9h50 et 11h30. Les enfants seront informés et sensibilisés afin qu'ils adoptent le comportement adapté. Les classes seront regroupées dans les zones de confinement prévues. Nous allons réactualiser le PPMS avec l'équipe afin que chacun connaisse son rôle et ses responsabilités pendant ce temps de confinement. (mise à l'abri pour l'exercice demandé).

Exercice qui dure 1 h

Niveau d'alerte : standard

Pour les cm1/cm2 qui sont habituellement à la piscine : Pas de piscine. Les classes restent dans l'école.

○ **REGISTRES DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL/DANGER IMMINENT (INFORMATION)**

Registres qui existent depuis 2013, mais nouveau sur les écoles.

Nous devons lister les dangers/dysfonctionnements éventuels pour les signaler, puis faire remonter ces remarques et alertes à l'inspection. Proposer des solutions si possibles.

Ce travail peut se faire également en partenariat avec la mairie (responsable des bâtiments).

Officier de prévention : Mme Sarah CHESNAIS , conseillère pédagogique à l'Inspection.

Les parents et les usagers peuvent aussi renseigner ces registres : ils doivent être mis à disposition de tous.

- 1 registre pour les personnels
- 1 registre pour les usagers

Ce sera mis en application dans toutes les écoles.

Que peut-on consigner sur ce registre ?

Les problèmes liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...),

- *l'hygiène des locaux* (nettoyage général, état des sanitaires...),
- *l'aspect immobilier* : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- *l'environnement extérieur* : pollution, bruits, signalisation, éclairage,
- *l'ambiance de travail* : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

RELATION FAMILLES

- **RDV SUR LE TEMPS SCOLAIRE** (voir règlement joint)
- **HORAIRES** (entrée et sorties des classes-retards) - (voir règlement joint)
- **REMISE DES LIVRETS**

Remise des premiers livrets directement aux familles et enfants le samedi 12 décembre
Rdv proposé à un autre moment si impossibilité pour les parents de venir.

Horaire précisé plus tard par les enseignants mais avec un temps limité

Les livrets du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre seront remis directement aux élèves, mais des rdv sont toujours possibles.

- **OPERATION « T'AS TON SAC »**

Explication du projet sac

- Nous demandons aux parents de régler par chèque en évitant au maximum le liquide et surtout les petites pièces. (Elles seront retournées – merci de votre collaboration).

- **FESTIVAL DU LIVRE**

Dans le même temps que la remise des livrets, le 12/12/2015 : Festival du livre

Les élèves découvrent, sur le temps scolaire, les livres exposés pendant une semaine puis les parents peuvent venir acheter les ouvrages repérés par les élèves.

Un pourcentage des ventes revient à l'école sous forme de dotation de livres pour la BCD.

Nous demandons aux parents de l'aide pour la mise en place de la vente le 12/12.

- **BRUNCH DE BONNE ANNEE**

Aura lieu le samedi 16 janvier. Reconduction du concept d'il y a deux ans.

Les événements terribles survenus en début d'année ont eu pour incidence évidente de renforcer les dispositifs de sécurité et les moments de rencontres collectives ont été suspendus.

Parents et enfants conviés autour d'un brunch pour un moment convivial et d'échanges. Le brunch peut être réalisé par les élèves à l'avance, tous sont partie prenante. Cette année le thème est 'la couleur' avec une couleur par classe déclinée dans les plats et préparations culinaires salées et sucrées.

A REVOIR : Nous avons disposé les ateliers dans le hall + installé des barnums à l'extérieur. L'affluence nous demande de réfléchir à une autre organisation. Demande faite à la mairie de pouvoir occuper une partie du réfectoire.

Les parents peuvent aussi contribuer en apportant quelque chose dans la couleur de leur choix.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE - ACTIONS EDUCATIVES

○ **ASSISTANTE PEDAGOGIQUE ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF**

Notre « sortie de l'éducation prioritaire » a plusieurs conséquences, notamment la perte de notre assistante pédagogique. Notre travail avec elle nous permettait d'organiser des groupes de travail spécifiques en cycle 3. C'est très dommageable pour les élèves.

Les études « TireLire » ont été maintenues pour une aide à la lecture 2 fois par semaine en groupes très restreints. Dirigés par deux enseignantes de l'école. Aide très personnalisée. 11 élèves de CP concernés. Etude offerte.

○ **PROJETS PEDAGOGIQUES DES CLASSES**

ECOLE CINEMA : toutes les classes participent. Première séance offerte par l'école. Normalement 3 films mais les 2 prochains seront probablement annulés en raison de la fermeture du cinéma.

Mairie : il y aura une salle de substitution avec un car si déplacement prévu.

Ecole : il faudrait que cela reste dans une salle de cinéma pour une vraie projection et pas dans une école ou une salle polyvalente avec un grand écran. La sensibilisation avec les élèves se fait aussi en raison de l'importance du lieu.

SCIENCES

CP

« Projet potager »

Demande auprès de la mairie : il faudrait de la terre pour remplir les carrés potagers qui seront installés dans les jardins de l'école.

Mairie : préciser la quantité de terre voulue

« Du blé au pain » avec la Maison des sciences

La M.des sciences ne peut plus intervenir du fait de la baisse des dotations. Mr Krot (responsable de la maison des sciences) s'est rendu disponible pour une information aux enseignants mais il n'y a pas de possibilité de mobiliser un intervenant plus spécialisé.

CE1

Demande faite pour le développement durable en attente.

CE2

En attente de réponse d'un projet science avec la maison des sciences mais rien de défini. Participation au forum des sciences de Chatenay Malabry, envisagée.

CM1

Demande faite sur l'alimentation et l'environnement avec une animatrice 4 demi-journées. Expériences, manipulation. A la fin, une exposition « mobile » est envisagée pour montrer le travail fait par la classe.

CM1 et CM1-CM2

Travail avec trois étudiants de l'école centrale sur les automates et la transmission des mouvements. Participation au forum des sciences de Châtenay Malabry.

THEATRE

CM1- CM2

Activité théâtre financée par OCCE.

Représentation finale au théâtre des Amandiers à Nanterre uniquement pour les élèves, voire leur famille. Travail avec un auteur.

DECLOISONNEMENT

CM1-CM2 + CM2 + CP

Rythme particulier le mercredi matin

Cycle 3 : les deux classes réparties en petits groupes de 17 élèves avec 3 enseignants. (en français et en mathématiques)

Et les CP, pendant ce temps, et pour cette première période, les 3 classes sont regroupées pour :

1^{er} temps : chorale

2^{ème} temps : jeux de société.

Merci vivement aux familles présentes pour encadrer ces ateliers.

LIAISON GRANDE SECTION/CP

Fête des 100 jours reconduite. Le 100^{ème} jour de classe sera le mardi 16 février.

Ateliers mathématiques, sportifs... autour du nombre 100

+ les GS des écoles maternelle (Joliot Curie et Raymond Aumont)

+ demande faite auprès des parents pour faire une collection de 100 objets. Les collections sont exposées dans le hall de l'école.

LECTURE

CE2 / PS

4 élèves de CE2 vont lire des albums en PS.

Sur 6 semaines, 6 groupes.

Travail évolutif. Des questions de compréhensions adressées aux PS seront rédigées par les élèves pour les séances à venir.

PRIX LITTERAIRE

Dotation de livres par la mairie.

Chaque classe reçoit 4 ouvrages. Financés par la caisse des écoles.

Le nombre de livres va diminuer car la caisse des écoles à moins de moyen et le stock de livres ne sera pas renouvelée tous les ans. (rappel : la caisse des écoles reçoit les subventions des familles : vous pouvez faire des dons adressés via l'école, ils seront transmis).

Le prix littéraire peut se terminer par une exposition au Moulin Fidel ou à la Maison des Arts. En attente pour le moment, en fonction des travaux.

PERMIS PIETON

Préparation au permis cycliste avec un agent municipal.

Distribution d'un livret à chaque élève et d'un CD à l'enseignant. Les séances sont menées en classe par l'enseignante.

Mise en pratique de la théorie : parcours dans la cour.

PERMIS CYCLISTE

Idem que pour le permis piéton avec une trottinette. Attention toutefois : le permis n'est pas « offert » il faut être très appliqué. Ce sont des questions sérieuses de sécurité.

○ **CONSEIL DES ELEVES**

Elections faites mais pas encore de réunion. La liste des élus sera consultable sur le site de l'école.

QUESTIONS-INFORMATIONS

➤ **PARENTS D'ELEVES AUX AUTORITES MUNICIPALES**

- **A LA MAIRIE**

Qu'elle est la position de la Mairie au sujet du plan Vigipirate ? les sorties ? les cars ? les sorties hors commune ? les autorisations à remplir ?

MAIRIE : même fonctionnement que l'année dernière car Vigipirate est toujours activé. Le Maire se sent responsable de tout ce qui peut arriver sur la commune et c'est lui qui décide en dernière instance, donc beaucoup d'activités ont été annulées l'année dernière.

Cependant, Il y a une contradiction entre ce que dit la municipalité, qui se cale sur le ministère de l'intérieur et l'Education Nationale. Aussi, Il serait nécessaire de reposer la question à la Mairie afin qu'elle se positionne afin d'avoir des écrits sur les mesures prises et le fonctionnement prévu, car cela donne des incohérences entre les annonces et la réalité dans les faits, notamment dans l'encadrement des animations, les activités sportives, l'invitation des parents lors des manifestations à l'école, etc...

Pour l'instant pas d'autorisation demandée aux parents pour les sorties en car.

Les parents demandent aussi d'avoir un écrit pour savoir si les animations prévues seront maintenues ou non.

L'année dernière la fête des 100 jours a pu se réaliser mais avec des conditions d'accès strict à la charge de l'Education Nationale.

Fonctionnement de l'interphone/téléphone de la gardienne : familles trop souvent bloquées à l'extérieur de l'école.

PARENTS : Les parents attendent trop fréquemment à la porte. Cela fonctionnait parfaitement au mois de juin l'année dernière, Il y a donc une organisation possible.

ECOLE : Est-ce que le téléphone relié à l'interphone fonctionne ?..

Qui ouvre la porte lors des retards des élèves le matin si personne ne répond pour ouvrir la grille de l'école ?

Cette situation peut être potentiellement dangereuse pour les élèves qui ne peuvent rentrer. Les livreurs, les parents, restent dehors à attendre devant les grilles de l'école car personne ne répond. Des Incidents sont déjà survenus, du fait de l'impatience des gens qui attendent.

Sur le temps de midi, la gardienne n'est pas toujours joignable pour la réception des livraisons. Alors s'est installé un fonctionnement où chacun « compense ». De mauvaises

habitudes sont prises (bonnes volontés) en réceptionnant les colis, en ouvrant aux personnes qui se présentent sans vraiment en connaître l'identité...

Ce « service rendu » par des adultes de l'école et notamment les animateurs qui ne sont pas toujours les mêmes sur le temps de midi, peut s'avérer dangereux.

MAIRIE : La mairie entend bien que les choses sont difficiles au quotidien et cherche une solution. La mairie doit se rapprocher de la gardienne

Demande du conseil des enfants : circuit de billes

MAIRIE : il faut attendre la fin des travaux. Possible après les travaux mais non financé.

ECOLE/PARENTS : il peut y avoir un circuit « transportable » non fixé au sol qui pourrait être déménagé en même temps que les travaux.

ECOLE: demande de devis pour avoir une idée de l'investissement demandé.

➤ **DES PARENTS D'ÉLÈVES**

- **AUX ENSEIGNANTS**

Matériel personnel des élèves (raquettes) – règles de l'école par rapport au périscolaire (voir règlement)

Début du conseil : 18h30

Fin du conseil : 20h30

Prochain conseil : mardi 16 février

Secrétaire de séance

Mme BREBANT

La Directrice

Mme BLUMBERG



CONSEIL d'ÉCOLE
École
Joliot Curie élémentaire